



Programme financé
par l'Union européenne



Partenaire - Ministère de la Pêche
et des Productions Halieutiques

الاقتصاد الأزرق
Economie bleue



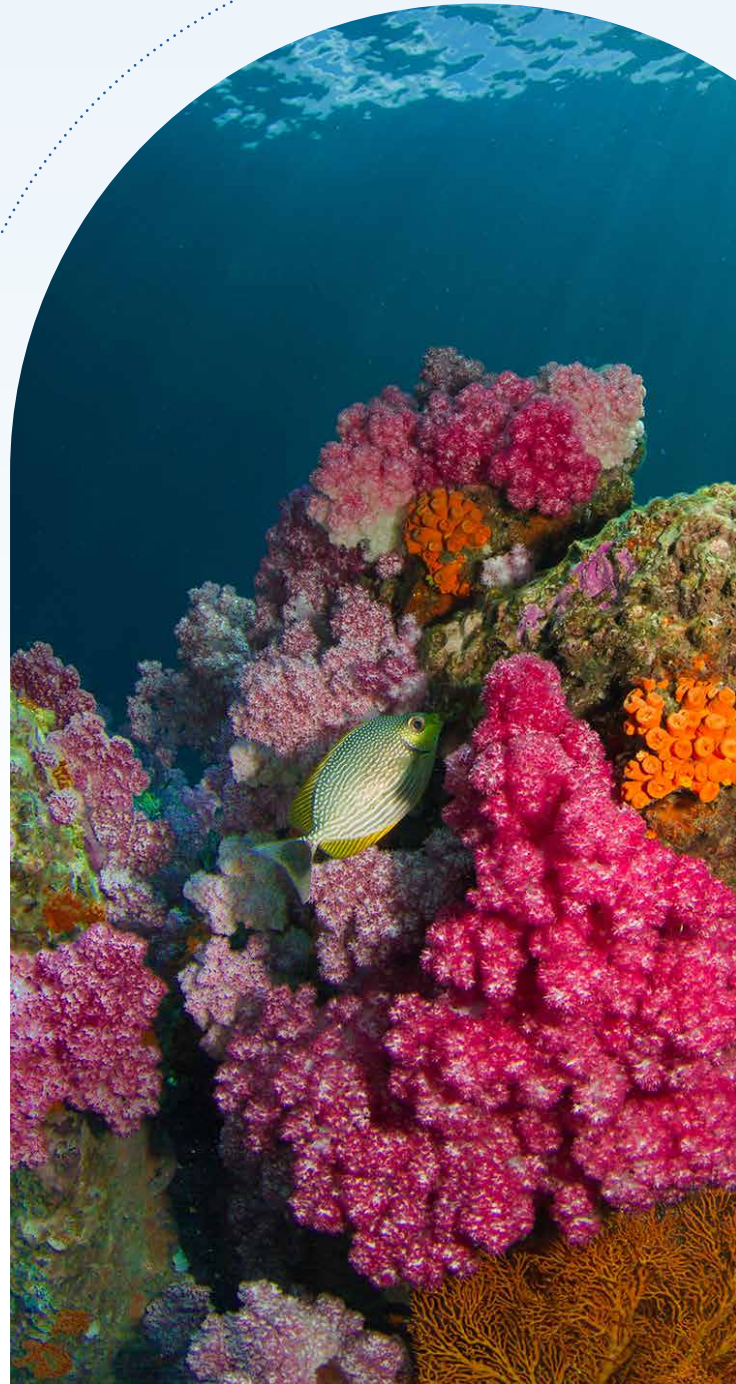
La GAZETTE Bleue

Newsletter n°3 - Janvier 2024



Sommaire :

- 1) Editorial : **Réda ALLAL**, Chef de projet du **Programme Economie bleue**, Pêche et Aquaculture 02
- 2) Paroles d'experts : **Bertrand CAZALET** 03
- 3) Evènements et activités du programme : 04
 - Installation des Comités de pilotages régionaux du **Programme Economie bleue**
 - Organisation des ateliers de concertations axe pêche aquaculture 05
 - Lancement de l'appel à candidatures pour la Hackathon BlueHack **SIPA 2024** 05
- 4) Autres évènements en bref : 06
 - Participation du **Programme Economie bleue** au Sustainable Economy Forum
 - Participation à la Conférence Internationale sur l'économie bleue dans le contexte du changement climatique 07
- 5) Le **Programme Economie bleue** en 2024 08



Editorial

Chers lectrices et lecteurs,

La valeur ajoutée de l'économie bleue est estimée à plus de 1.500 milliards de dollars par an¹ à l'échelle mondiale avec une capacité de croissance appelée à doubler à l'horizon 2030. Ce modèle économique s'aligne également avec les Objectifs de Développement Durable des Nations Unies, en particulier l'ODD 14 : "Vie sous-marine". Les activités économiques liées à l'économie bleue fournissent des emplois, favorisent le commerce, et contribuent au développement durable. Elles comprennent des secteurs tels que la pêche, l'aquaculture, le tourisme durable, l'énergie marine renouvelable, et d'autres, qui génèrent un PIB substantiel (3% du PIB mondial).

La région méditerranéenne, avec 46.000 km de côtes et des ressources marines uniques, accueille une économie qui génère une valeur économique annuelle de 450 milliards de dollars². L'Algérie, bénéficiant d'une façade méditerranéenne longue de 2.148 Km, s'inscrit pleinement dans cette dynamique qui a fait l'objet d'une attention particulière dès 2018³. Cela s'est concrétisé par l'intérêt accordé au développement d'un modèle économique basé sur l'exploitation durable des ressources aquatiques et maritimes et contribue au développement économique national en valorisant le potentiel des écosystèmes marins. Cette démarche a été renforcée par la promotion de nouvelles opportunités d'investissements, le soutien à la création d'emploi, le renforcement de la recherche et de l'innovation et le développement des initiatives entrepreneuriales en vue de soutenir une croissance bleue durable, et de contribuer à la garantie de la sécurité alimentaire du pays. Cette volonté a été affichée avec la publication en 2021 de la Stratégie Nationale pour l'Economie Bleue à l'horizon 2030 (SNEB) qui a abouti par la suite à la formulation du Programme Economie Bleue – Pêche et Aquaculture appuyé et financé par l'Union européenne dont la mise en œuvre a été confiée à l'organisme Expertise France.

Le programme Economie Bleue, à travers ses dix résultats, contribue à la mise en place d'une approche holistique permettant d'aborder les principales dimensions transversales et essentielles au développement de l'économie bleue en Algérie. La démarche intégrée du programme tient compte des divers secteurs d'activité impliqués dans les activités du programme dont l'adhésion est indispensable pour la concrétisation des objectifs escomptés. Pour ce faire, le schéma de gouvernance du programme

comprend la mise en place d'un comité de pilotage (COFIL) national composé des représentants des 16 ministères partenaires sous la coordination du Ministère de la Pêche et des Productions Halieutiques. Cet organe décisionnel, responsable du suivi et du bon fonctionnement de l'ensemble des activités du projet, a été renforcé par l'installation fin 2023 de trois comités régionaux de coordination des activités locales au niveau de chacune des trois régions côtières du pays (Ouest : Tlemcen, Centre : Boumerdes, Est : Annaba).

L'installation des comités régionaux a été un jalon important du programme et l'occasion de présenter aux partenaires locaux les résultats attendus du programme ainsi que notre feuille de route, fruit d'un long processus de diagnostics approfondis, d'analyses sectorielles et de multiples concertations avec l'ensemble des parties prenantes du programme ; tant au niveau central que local. Nous tenons également une attention particulière à l'implication de la société civile comme partenaire clé. A cet effet, le programme Economie Bleue lancera à compter du second semestre de cette année, un appel à proposition de projets dont l'objectif est de renforcer la chaîne de valeur du secteur de la pêche et de l'aquaculture sur les volets économiques, sociaux et environnementaux, favorisant un large essaimage de l'Economie Bleue locale, durable et inclusive.

1 - <https://www.unepfi.org/themes/ecosystems/in-the-same-boat-ocean-finance-inclusivity-and-social-equity>

2 - <https://planbleu.org/page-theme/economie-bleue>

3 - Conférence des parties prenantes ainsi que la Ministérielle de l'initiative pour le développement durable de l'économie bleue en Méditerranée occidentale "OuestMED", 3 et 4 décembre 2018



Réda ALLAL,
Chef de projet du
Programme Economie Bleue,
Pêche et Aquaculture

Paroles d'experts :

Bertrand CAZALET

Figure clé dans le domaine de l'économie bleue et chef de projet adjoint du Programme Economie bleue en Algérie, dans cette interview exclusive, Bertrand CAZALET partage son point de vue sur les défis et les opportunités de l'économie bleue, ainsi que les initiatives phares qui contribuent à la préservation des océans et à la promotion d'une économie respectueuse de l'environnement.



Q
01

Quels sont les défis majeurs auxquels sont confrontés les décideurs dans la promotion de l'économie bleue ?

« Je dirais la répartition équilibrée et la durabilité des activités liées à la mer et au littoral. Le milieu marin offre un potentiel économique de plus en plus fort et convoité. Cela est porteur de transformations des usages, des occupations et des exploitations de la mer. Ces changements doivent se faire de manière maîtrisée, autour d'une vision politique incarnée par la SNEB et portée par L'Etat qui reste le garant du développement durable de l'économie bleue en Algérie ».

Comment définiriez-vous l'économie bleue et en quoi diffère-t-elle des modèles économiques traditionnels ?

« L'économie bleue peut se définir à minima comme l'ensemble des activités liées à la mer et au littoral. Au-delà de ce concept, je pense que le milieu marin reste encore un espace « en devenir » où les domaines de la recherche fondamentale et appliqué sont en grande partie inexplorés. L'état des connaissances scientifiques progresse sans cesse et ouvre à de nombreuses perspectives, applications et innovations au profit des différents secteurs de l'économie bleue. La mer étant un espace public, le rôle de l'Etat est déterminant dans la définition, la mise en œuvre et la régulation des politiques marines. C'est donc un acteur majeur de l'économie bleue, au même titre que la sphère privée. Enfin, la fragilité des écosystèmes marins et les pressions multiples qu'ils subissent, nécessitent une attention accrue afin de préserver le support même de l'économie bleue et la résilience des milieux naturels ».

Q
02

Quels sont, selon vous, les principaux piliers ou éléments clés de l'économie bleue ?

« En tant que juriste, je dirais que la planification des espaces maritimes (PEM) constitue, en amont, un élément essentiel pour fixer les conditions d'une économie bleue pérenne. La PEM permet de définir un cadre de gestion efficace des activités marines et d'utilisation durable des ressources de la mer. Sur la base d'une vision stratégique, elle établit des principes et des règles pour une répartition optimale des usages en fonctions des différents espaces maritimes dédiés à l'économie bleue. En second lieu, la diversité des secteurs d'activités et des acteurs concernés, tant publics que privés, induit la mise en place d'outils de coordination institutionnelle. Ces derniers permettent un développement intégré de l'économie bleue au niveau décisionnel et de mise en œuvre, mais aussi en matière d'évaluation des risques et des résultats ».

Q
03

Pouvez-vous identifier quelques opportunités clés que l'économie bleue présente pour les entreprises ?

« Je peux citer la construction et la réparation navale comme un exemple d'action d'appui portée par le Programme Economie bleue. Ce secteur connaît un essor significatif en Algérie, en particulier dans le domaine de la pêche. Les compétences et les savoirs-faires nationaux se renforcent et permettent désormais aux opérateurs de la filière de construire des navires de taille supérieure à 30m destinés à la pêche au thon rouge ou à d'autres pêcheries hauturières dont le développement est encouragé par le Ministère de la Pêche et des Productions Halieutiques. A son niveau, le programme vise à accompagner cette filière afin de l'aider à mieux se structurer (réseau, cluster), à mieux se conformer aux normes internationales, à envisager de nouveaux marchés (exportation), à améliorer l'offre et le besoin en formation (professionnelle et supérieure) en lien avec la recherche et l'innovation, etc. ».

Q
04

Comment pouvons-nous mieux éduquer les générations futures sur l'importance de la préservation des océans et des ressources marines ?

« La durabilité environnementale représente en effet la troisième dimension indissociable de l'économie bleue. La conscientisation en faveur de la préservation de l'environnement marin s'amplifie, en particulier auprès des nouvelles générations, et le programme doit jouer à son niveau un rôle proactif en la matière. Cela passe d'abord par la communication publique relative aux activités et aux résultats du programme en lien avec les problématiques environnementales : gestion des déchets portuaires, mise en place de zones de pêche réglementées (ZPR) et de plans locaux de gestion intégrée des zones côtières (GIZC), installation de balises satellites (VMS) pour la surveillance des navires de pêche et d'un centre de surveillance dédié, renforcement du suivi de l'effort de pêche, etc. Ensuite, le déploiement de nos activités intègre systématiquement la prise en compte du volet environnemental dans les différents domaines d'intervention (formation, sensibilisation, vulgarisation, promotion de bonnes pratiques, etc.) et sa promotion auprès des bénéficiaires directs du Programme Economie bleue».

Q
05

Merci de votre engagement envers une économie bleue durable.

Restez à l'écoute pour d'autres profils d'experts dans l'économie bleue et pour découvrir comment leurs actions contribuent à façonner un avenir plus durable.

Evènements et activités du programme :

01. Installation des Comités de pilotages régionaux du **Programme Economie bleue**



L'installation des trois comités de pilotage régionaux a constitué une importante étape dans la mise en œuvre des instruments de gouvernance du programme.

Une fois installés, ces comités de pilotage sont habilités à formuler tout avis ou recommandation jugés utiles, qui seront pris en considération par le comité de pilotage national. En se basant sur une approche participative, chaque comité régional a pour vocation d'assurer la fonction de suivi et de coordination stratégique du programme. Il est la plateforme de communication et de débat relatifs aux activités mises en œuvre par le programme dans chaque zone.

COPIL Ouest, Tlemcen

27 / 11 / 2023

Présidé par

M. Youcef BECHLAOUI,
Wali de la Wilaya de
Tlemcen

Coordinateur Régional

M. Sahnoun BOUKABRINE
DPA Tlemcen

Cheffe d'Antenne Ouest

Madame Baya YADI

COPIL Est, Annaba

11 / 12 / 2023

Présidé par

M. Abdelkader DJELLAOUI,
Wali de la Wilaya d'Annaba

Coordinateur Régional

M. Noureddine REMITA
DPA Annaba

Chef d'Antenne Est

M. Slimane LAHRECH

COPIL Centre, Boumerdes

08 / 01 / 2024

Présidé par

Madame Fouzia NAAMA,
Wali de la Wilaya
de Boumerdes

Coordinateur Régional

M. Cherif KADRI
DPA Boumerdes

Chef d'Antenne Est

M. Boualem TRABELSI

02. Organisation des ateliers de concertations locales axe pêche et aquaculture



Le secteur de la pêche et de l'aquaculture en Algérie est confronté à des enjeux économiques et sociaux, des défis croissants et des impératifs de garantie de sa durabilité à long terme. Afin d'être à l'écoute des avis et préoccupations des acteurs locaux, le Programme Economie Bleue a organisé des ateliers de concertations régionales avec la participation active du Ministère de la Pêche et des Productions Halieutiques. Ces activités ont rassemblé des acteurs clés du secteur, des experts, des professionnels de la pêche et de l'aquaculture ainsi que des représentants des secteurs partenaires de construire une plateforme d'échanges et de concertation autour des principaux enjeux du secteur.

Organisés avec le concours des directions de la pêche et de l'aquaculture et des antennes régionales du programme du 28 novembre au 20 décembre 2023, quatre séries d'ateliers ont été organisées : Centre (regroupant les wilayas de Tizi Ouzou, Boumerdes, Alger, Tipaza et Chlef),

l'Ouest (Tlemcen, Oran, Mostaganem et Ain-Témouchent) et l'Est (Skikda, Annaba, El Taref), puis (Jijel et Béjaïa). Les ateliers ont été répartis par groupes de travail touchant ainsi diverses thématiques comme : **1)** L'organisation des chambres de pêche et d'aquaculture, **2)** La gestion des halles à marées, **3)** Le développement de l'aquaculture et **4)** Le renforcement de la pêche artisanale.

La contribution de **plus de 300 acteurs locaux** à cet exercice de concertation a permis de mieux appréhender les enjeux du secteur dans les différentes régions avec de valider les initiatives pilotes et de finaliser la construction de la feuille de route du Programme Economie Bleue.

03. « Plongée dans l'innovation », le nouveau hackathon « **BlueHack SIPA 2024** »

BLUE HACK SIPA 2024

En collaboration avec le Ministère de la Pêche et des Productions Halieutiques, un second hackathon des solutions innovantes dans le domaine de l'économie bleue « **BlueHack SIPA 2024** » sera organisé en marge de la 9ème édition du Salon International de la Pêche et de l'Aquaculture "SIPA " qui se tiendra du 08 au 11 février 2024 au Centre de Conférences Mohamed Ben Ahmed à Oran.

Cet hackathon est bien plus qu'un simple événement ; c'est aussi une plateforme dynamique et collaborative qui réunit des esprits innovants et créatifs autour d'un objectif commun : trouver des solutions novatrices pour résoudre les défis complexes auxquels est confrontée l'économie bleue.

Pour ce faire, un appel à candidatures destiné aux étudiants, chercheurs et professionnels porteurs de projets innovants a été lancé en novembre 2023 afin d'inviter les esprits créatifs à leurs idées selon les **cinq thèmes** :

1) pêche, **2)** aquaculture, **3)** génie maritime et architecture navale, **4)** biotechnologie marine, **5)** Pollution marine.

A l'issue de cet appel, et après évaluation par un comité de sélection de **plus de 100 projets inscrit, 10 porteurs de projets finalistes** ont été sélectionnés pour bénéficier d'une phase d'accompagnement et de préincubation, et de concourir par la suite lors de la cérémonie de clôture de l'hackathon prévu début février prochain en marge du salon SIPA 2024 à Oran.

Pour plus d'information, ne ratez pas notre prochain numéro de la Gazette bleue.

Autres évènements en bref.

01. Participation du Programme Economie bleue au Sustainable Economy Forum



L'objectif du Programme Economie bleue vise à promouvoir le développement durable des activités liées aux océans, aux mers et aux ressources marines et de favoriser une utilisation responsable et durable de ces ressources marines tout en préservant l'écosystème marin. C'est dans cette optique que ce dernier encourage très souvent la coopération entre les différentes parties prenantes comme ça é été le cas en participant à la première édition du **Sustainable Economy Forum**.

Ayant pour slogan « **Construisons le monde dans lequel nous voulons vivre** », ce forum a permis de rassembler un large éventail d'intervenants de y compris des représentants d'agences publiques, d'entreprises, d'étudiants, d'experts et d'organisations internationales afin de discuter de sujets, tels que l'économie décarbonée, l'économie circulaire, les villes durables et les projets liés à l'eau.

En participant à ce forum, le programme vise à :

- Partager les bonnes pratiques et échanger les connaissances, les expériences et les initiatives réussies dans le domaine de l'économie bleue,

- Sensibiliser et informer les acteurs concernés sur les enjeux environnementaux, économiques et sociaux liés à l'économie bleue, tout en encourageant une meilleure compréhension des défis,

- Encourager la collaboration en favorisant les partenariats entre différents acteurs qu'ils soient publics, privés ou de la société civile, afin de développer des projets et des stratégies conjointes pour une gestion plus durable des ressources marines,

- Promouvoir l'innovation et encourager la recherche et le développement de technologies innovantes et durables.

En marge de cette première édition, l'équipe du programme a organisé un atelier sur l'économie bleue qui a été animé par :

- **M. Réda ALLAL**, Chef de projet.
- **Madame Chanez ZOUADI**, Directrice Nationale du Programme et représentante du Ministère de la Pêche et des Productions Halieutiques.
- **M. Bertrand CAZALET**, Chef de projet adjoint.
- **M. Mohamed Yacine FERR**, Représentant du Ministère des Transports.



02. Participation à la Conférence Internationale sur l'économie bleue dans le contexte du changement climatique



Le 28 novembre 2023, s'est tenue au niveau l'École Nationale Supérieure des Sciences de la Mer et de l'Aménagement du Littoral – ENSSMAL, la **2ème édition de la Conférence Internationale sur l'Economie Bleue**, sous le thème « **L'Economie Bleue le contexte du changement climatique** ». Cette seconde édition a été coorganisée en collaboration avec le Programme Economie bleue, Pêche et Aquaculture.

Sous la coordination du Professeur Samir GRIMES, Président du comité d'organisation de la Conférence ECOB 2023, les experts du programme Economie Bleue ont participé à l'animation des différents panels, à l'instar de : M. Bertrand CAZALET, Chef de projet adjoint, Mme Florence GALLETI, Experte en droit maritime, et M. Frédéric HERPERS, Expert en Economie Bleue. Ces derniers ont partagé leurs visions sur diverses questions comme la résilience climatique des zones côtières méditerranéennes ou encore la planification des espaces maritimes.

Cette occasion a été saisie par notre programme afin de :

- Sensibiliser, car l'économie bleue est directement liée aux impacts du changement climatique sur les océans et les écosystèmes marins,
- Echanger notre expertise lors des panels organisés pour partager nos connaissances et les expériences,
- Plaider en faveur de politiques intégrées qui prennent en compte les aspects économiques, sociaux et environnementaux des activités liées aux océans,
- Renforcer nos collaborations entre les différents acteurs.

[Consultez le rapport et recommandations de la conférence](#)

Le programme Economie Bleue en 2024



Chers lecteurs, collaborateurs et partenaires du programme,

Nous sommes ravis de vous annoncer la participation active du Programme Economie bleue à la **9ème édition** du **Salon International de la Pêche et de l'Aquaculture « SIPA »** qui se tiendra du **08 au 11 février 2024** au Centre de Conventions d'Oran – Mohamed Benahmed.

Cette participation marque une étape significative dans notre engagement en faveur de l'économie bleue et de la durabilité dans le secteur de la pêche et de l'aquaculture.

Le stand du programme (**A27**) sera un lieu dédié à l'innovation, à la collaboration et à l'échange d'idées.

Nous aurons le plaisir d'organiser des conférences animées par nos experts. Ces sessions offriront une occasion unique de partager les meilleures pratiques et de discuter des défis et des opportunités émergentes dans le secteur en évolution constante.

Notre équipe sera présente tout au long de l'événement pour échanger, répondre à vos questions et discuter des possibilités de collaboration. Nous serions ravis de vous rencontrer pour discuter de la manière dont nous pouvons travailler ensemble pour promouvoir une pêche durable et une aquaculture responsable.

Nous vous invitons chaleureusement à visiter notre stand au Salon de la Pêche et de l'Aquaculture pour découvrir comment le Programme Economie bleue contribue activement à façonner un avenir durable dans le secteur.

Nous sommes impatients de vous accueillir et d'échanger avec vous.

Nous serons également présents à la **9ème édition** du **Salon de la Pêche durable et des produits halieutiques « DJAZAQUA »** en marge de la **22ème édition** du **SIPSA-FILAHA** qui se tiendra du **20 au 23 Mai 2024**, au niveau du palais des expositions, SAFEX, Alger.



Soyez au rendez-vous !

Ils nous ont rejoints !

Trois (**03**) nouveaux collaborateurs ont rejoint l'équipe du Programme Economie bleue à qui nous souhaitons la bienvenue. Apprenons à les connaître !



- **Baya YADI** : Cheffe d'antenne régionale Ouest - Tlemcen.
Retraitée de l'enseignement supérieur, spécialiste en hydrobiologie des eaux douces et formatrice pour l'environnement sur la gestion des déchets.



- **Boukhalfa KHEMNOU** : Expert référent Recherche/Innovation & Entrepreneuriat.
Expérience avérée de plus de 23 ans comme cadre supérieur d'état à différents postes de responsabilité et plus de 7 ans à la Coopération allemande au développement (GIZ) comme Expert Senior sur différents projets de coopération.



- **Slimane LAHRECH** : Chef d'antenne régionale Est - Annaba.
Ingénieur en électrotechnique et consultant Pme, a travaillé pour les secteurs publics et privés, puis pour la Commission européenne dans le cadre du Meda 1. Depuis 2009, manager d'un cabinet de conseil en entreprises.

Suivez nous sur
nos réseaux sociaux

www.economiebleue.dz

